

# CNCEF



les experts financiers,  
accompagnateurs de croissance

## Dossier de presse



CNCEF  crédit

CNCEF  entreprise

CNCEF  patrimoine

CNCEF  immobilier

CNCEF  assurance



# SOMMAIRE

|  |    |
|--|----|
| <b>LA CNCEF</b> .....  | 4  |
| les experts financiers, accompagnateurs de croissance  |    |
| <b>La CNCEF Crédit</b> .....   | 8  |
| les professionnels du financement  |    |
| <b>La CNCEF Entreprise</b> .....   | 10 |
| L'association professionnelle dédiée aux conseils en haut de bilan                                 |    |
| <b>La CNCEF Patrimoine</b> .....   | 12 |
| les experts de la gestion de patrimoine<br>et du conseil aux institutionnels                       |    |
| <b>La CNCEF Immobilier</b> .....   | 14 |
| les professionnels de l'Immobilier Patrimonial   |    |
| <b>La CNCEF Assurance</b> .....  | 16 |
| L'association professionnelle dédiée aux courtiers<br>et mandataires d'intermédiaires en assurance |    |

# LA CNCEF, les experts financiers, accompagnateurs de croissance

1<sup>ère</sup> organisation professionnelle créée en 1957, le Groupe CNCEF, présidé par Didier KLING, regroupe tous les professionnels libéraux qui accompagnent leurs clients dans les domaines de l'investissement et du patrimoine, de l'assurance, du crédit, de l'immobilier de placement et du développement de l'entreprise. 5 grandes missions guident son action : rassembler, accompagner, former, influencer, valoriser.



## Rassembler

La CNCEF rassemble et représente les professionnels experts du Conseil en Gestion de Patrimoine et de l'investissement Financier, du Crédit, de l'Assurance, de l'Immobilier Patrimonial et de la Transmission d'entreprise.



## Accompagner

La CNCEF professionnalise chacun de ses membres dans sa croissance à venir, par des formations, séminaires, assises, ateliers mais aussi par des kits propres à chaque métier visant à ce que les professionnels exercent en parfaite conformité, avec la réglementation, dans le respect de la déontologie et de la protection du client.



## Former

La CNCEF répond aux obligations législatives et aux évolutions des différents métiers, par un large corpus de formations permettant à ses membres, l'acquisition d'expertises supplémentaires. Ceci, aussi bien par des sessions en présentiel qu'en e-learning. Elle vise ainsi la montée en compétences de ses membres.



## Influencer

La CNCEF promeut auprès de la Place et des pouvoirs publics, les différents métiers de ses membres. Ces professionnels, accompagnateurs de croissance, présents sur l'ensemble du territoire national, s'engagent à rendre accessible le conseil pour l'épanouissement de tous les acteurs de l'économie réelle.



## Valoriser

La CNCEF s'engage à valoriser les métiers de l'expertise financière et du Conseil. L'adhésion à cette organisation professionnelle est considérée comme un gage de professionnalisme. Garante de l'organisation, de la professionnalisation et de l'éthique de ses membres, elle agit pour adapter les métiers aux enjeux de demain, dans le respect du client final.

**En rassemblant toutes les classes d'actifs au sein d'un Groupe reconnu, composé d'experts en leur domaine d'activité, la CNCEF est le premier cabinet de Conseil en France.**



## // Nos missions et nos valeurs

### NOTRE MISSION

La Chambre Nationale des Conseils Experts Financiers créée en 1957, regroupe les professionnels libéraux de l'expertise financière. Elle rassemble les métiers de Conseils en assurance, financement, immobilier patrimonial, entreprise, investissement et patrimoine. Formés et bénéficiant de la force d'un Groupe, ces accompagnateurs de croissance s'engagent à rendre accessible le conseil financier pour l'épanouissement de tous les acteurs de l'économie réelle. Au service du développement de chacun, ils font partager à leurs clients cette expertise. Acteurs d'un nouvel horizon pour la matière financière, ils transmettent leur réflexion à tous les acteurs de la Place. L'adhésion à cette organisation est considérée, de longue date, comme un gage de professionnalisme pour les hommes et les femmes qui font le choix de la rejoindre.

### NOS VALEURS

Être représenté par une organisation qualifiée, garante de l'éthique, est un gage de professionnalisme. Dans un monde complexe et en perpétuelle évolution, la CNCEF a de solides convictions. Pour elle, l'accompagnement passe par l'adaptation, la formation et le partage. Accompagner, c'est s'organiser et avancer pour contribuer ensemble à un objectif commun. C'est guider chaque membre en lui faisant bénéficier de l'expertise du Groupe, au service de son développement. C'est pourquoi, la CNCEF s'engage aux côtés de ses membres, pour les conseiller, les orienter et les conforter dans leur croissance à venir.

### NOS AMBITIONS

S'adapter aux nouveaux enjeux de la matière financière, partager l'expertise, former et accompagner les membres face aux défis technologiques et réglementaires à venir. S'adresser à l'ensemble des Français et accroître son rayonnement... Telles sont les ambitions de la CNCEF, acteur incontournable de la vie économique, réunissant la plus grande famille de l'expertise financière.

## // Notre histoire

**Groupe d'envergure nationale, la Chambre Nationale des Conseils Experts Financiers, est née dans le sillage de la Communauté économique européenne (CEE). Depuis 1957, ces professionnels de la Finance rassemblent leurs pairs et donnent à comprendre notre monde économique et l'influence des différents acteurs sur leur environnement.**

En 1957, des professionnels de la finance décident d'influencer l'avenir de leurs métiers. C'est ainsi que Paul Toussant et son équipe donnent naissance à la Chambre Nationale des Conseils-Experts Financiers. Sous la forme d'un syndicat professionnel, la CNCEF poursuit l'objectif de



rassembler, représenter, et défendre les professionnels de l'économie, de la finance, du droit et du chiffre. Les bases de l'indépendance, de l'éthique et de l'unité de la profession sont alors posées. La fin des "30 Glorieuses" marque une nouvelle orientation pour la CNCEF, optant pour le statut d'association loi 1901. Elle fédère alors des clubs rassemblant des directeurs d'établissements bancaires et de services financiers. Et pour une minorité, des indépendants dont les conseillers financiers. Durant les années 70, la CNCEF contribue à la réflexion économique de la France, particulièrement au statut des professions libérales. Elle affirme son dialogue avec les partenaires sociaux, à propos des différents sujets qui concernent la vie des entreprises.



En octobre 1985, Roger Chipot, Conseiller en organisation, gérant de différentes entreprises, prend alors la présidence de la CNCEF restée en sommeil pendant une décennie. Il organise alors une manifestation professionnelle sous le haut-patronage du Ministère de l'Economie et des Finances. Il fait aussi reconnaître le métier de conseil-expert financier par l'organisation d'une grande Convention en 1992. De même, pour protéger leur activité, il met en place le premier contrat d'assurance RC Pro pour les professionnels du Conseil aux entreprises. C'est sous sa présidence que la CNCEF obtient sa notoriété et sa reconnaissance auprès des pouvoirs publics, mais aussi des institutionnels et des partenaires professionnels. Attaché à l'interprofessionnalité - ADN de notre Groupe - Roger CHIPOT a su faire dialoguer

entre eux, les conseils-experts financiers et les juristes, les avocats ou les experts comptables et les commissaires aux comptes. Européen convaincu, il a participé à la création de la Fédération Européenne des Conseils et Intermédiaires Financiers (FECIF) dont la CNCEF est membre fondatrice (1999). Ou encore organisé plusieurs manifestations avec les professionnels de différents pays. Les années 2000 servent le développement d'une économie mondiale. Les métiers de la finance se spécialisent, encourageant la CNCEF à développer un corpus de formations qui fait encore référence. En 2004, Didier KLING, Commissaire aux comptes depuis 1978, expert auprès de la Cour d'appel de Paris et de la Cour de cassation, est élu Président à sa suite.

Entre temps, l'Etat fixe les conditions d'exercice dans le domaine de la gestion de patrimoine privée et professionnelle. S'appuyant sur ses réflexions antérieures, qui ont contribué à la régulation et au contrôle des professions de Conseillers en Investissements Financiers, la CNCEF crée la CNCEF Patrimoine en 2005, agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Depuis cette date, elle regroupe à la fois des conseils en gestion de patrimoine et des conseils aux institutionnels, dans le cadre d'une organisation professionnelle qui préserve l'indépendance au service du consommateur. Elle est présidée depuis ses débuts par Stéphane FANTUZ, Ingénieur ESME Sudria, diplômé d'un 3ème cycle de gestion à l'ISG, lui-même conseiller en investissements financiers.

Saisissant les opportunités des législations européennes et françaises, la CNCEF développe la montée en compétence de ses membres. A la faveur d'une spécialisation et d'une diversification des métiers de la finance, elle répond au besoin d'accompagnement grandissant des professionnels et des particuliers ; clients de ses membres. La séparation et la reconnaissance progressive des différents métiers l'amènent à créer la CNCEF Crédit en 2011. Présidée à ce jour par Christelle MOLIN-MABILLE, elle représente les professionnels les différents métiers du financement. Puis la CNCEF Immobilier en 2014, destiné aux professionnels de l'immobilier patrimonial. En 2018, l'AFITE, association



rassemblant des professionnels de la transmission d'entreprise rejoint la CNCEF, pour former la CNCEF Entreprise, présidée par Vincent JUGUET. En 2019, une réflexion est engagée par le Législateur pour auto-réguler les intermédiaires en assurance. Fort de son expérience en matière de régulation des CIF, la CNCEF donne alors naissance à la CNCEF Assurance.

Ainsi, et en plus d'un demi-siècle, la CNCEF, par son audace, a contribué à la reconnaissance des métiers de la finance, rassemblant l'ensemble des experts qui agissent pour le bon fonctionnement de l'économie réelle. Pour donner de la visibilité à ses membres et affirmer la notoriété des différentes spécialités, elle forme un Groupe en 2019, représentant toutes les classes d'actifs. Défendant la notion de Conseil, elle s'attache à promouvoir la pédagogie financière en direction des particuliers et veille à l'exercice de ses membres. Ces experts financiers, accompagnateurs de croissance, forment tous ensemble, le premier cabinet Conseil de France.

## Les assises de la CNCEF

Depuis sa création en 1957, la CNCEF assure la promotion des métiers de la Finance, pour les faire mieux connaître au sein de l'environnement économique et politique. Par l'organisation de colloques, conférences, publications et manifestations d'envergure nationale et internationale, elle a toujours été le carrefour intellectuel des métiers de la finance, contribuant à faire progresser les techniques professionnelles. Mais aussi l'expertise de ses membres par la formation.



Depuis lors, les experts financiers, les juristes, les avocats, les consultants, les experts comptables, les universitaires et les hommes politiques se sont intéressés à ses travaux. L'objectif perpétué depuis plusieurs décennies, est de contribuer au bon financement de l'économie réelle. C'est pourquoi, ces différentes initiatives ont participé à la reconnaissance de la CNCEF, référence en matière de réflexion de Place et d'avenir des métiers.

En 2013, répondant aux nouveaux besoins de rassembler un seul et même lieu, tous les acteurs qui agissent au service de la matière financière, la CNCEF a créé les Assises de la gestion de patrimoine et du conseil aux entreprises, plus communément appelées aujourd'hui "les Assises".

Rassemblant plus de 500 professionnels, ces Assises se déroulent chaque année, le temps d'une journée, sous la forme d'échanges, de conférences et d'ateliers. Elles traitent de l'actualité de la "planète finance", elles analysent les évolutions des métiers de la finance, du financement, de la gestion de patrimoine, de l'immobilier patrimonial et du conseil aux entreprises. Une vision d'avenir, au service des clients particuliers et professionnels, s'en dégage à chacune des éditions.

Enfin, carrefour des métiers de l'intermédiation financière, ce rendez-vous annuel est aujourd'hui considéré comme un temps de formation de qualité, de rencontre de l'interprofessionnalité, au service des professionnels libéraux des domaines de l'investissement et du patrimoine, de l'assurance, du crédit, de l'immobilier de placement et du développement de l'entreprise.

Plus que jamais, les métiers de la finance vivent une période de transition dans un monde économique en mutation, qui appelle tous les conseils-experts financiers à s'adapter. Notamment par la force du conseil que la CNCEF considère comme une opportunité pour développer la valeur ajoutée des différents métiers.

# La CNCEF Crédit, les professionnels du financement



La CNCEF Crédit, présidée par Christelle Molin-Mabille est née de la nécessité de partager une vision constructive de l'avenir de la profession de courtier en financement, de faire mieux connaître ce métier aux professionnels comme aux particuliers. Enfin, de conforter nos membres dans leur croissance à venir.



## Représenter

La CNCEF Crédit représente les professionnels dans la diversité des métiers du Financement : immobilier, regroupement, refinancement patrimonial, à destination des particuliers, des professionnels et des entreprises. L'adhésion à cette organisation professionnelle est considérée comme un gage de professionnalisme et de déontologie.



## Accompagner

La CNCEF Crédit accompagne ses membres dans l'exercice pérenne de leur métier. Elle a fait de la réglementation, un levier de croissance au service du développement des activités des professionnels du financement. Elle s'assure enfin que ses membres exercent en conformité et en sécurité aussi bien pour eux que pour leurs clients.



## Valoriser

La CNCEF Crédit valorise la profession auprès des clients d'aujourd'hui et de demain. Elle préconise une approche réellement attractive visant la pédagogie financière des clients professionnels et des particuliers.



## Former

La CNCEF Crédit vise la montée en compétences de ses membres, avec des formations de qualité, utiles à l'exercice pratique de leur métier. Elle propose des sessions de formations en présentiel et en e-learning.



## Influencer

Intermédiaire entre les professionnels et les pouvoirs publics, la CNCEF Crédit influence, accroît la notoriété et l'expertise de ses membres. Enfin, elle défend une plus grande pédagogie financière en direction des consommateurs.

## // Nos missions

- Représenter les professionnels dans la diversité des métiers de l'IOBSP : immobilier, regroupement, refinancement patrimonial, à destination des particuliers, des professionnels et des entreprises
- Accompagner les professionnels du crédit dans l'exercice pérenne de leur métier
- Valoriser la profession auprès des clients d'aujourd'hui et de demain
- Influencer le débat public et accroître la notoriété de l'expertise métier
- Sélectionner des formations de qualité et utiles à l'exercice pratique des professionnels

## // Les avantages membres

- Le kit réglementaire (documents et procédures types, y compris le RGPD, l'archivage, ...)
- Un espace membre personnel
- Le médiateur interprofessionnel (IOB mais aussi IAS / carte T sous réserve d'adhésion aux autres associations)
- L'accueil téléphonique : 6 salariées répondent aux questions des membres sous 24 heures ouvrées
- Un accès à une plateforme de formation pour monter en compétences et/ou faire les formations réglementaires
- Un accès aux Assises annuelles du groupe CNCEF (assemblée générale, ateliers, conférences, accès à des partenaires divers)
- Un accès à des tarifications spécifiques chez différents prestataires (RCPro, outil métier, ...)
- Un accès offert aux salons professionnels
- Adhésion de droit à l'organisme de formation CNCEF
- La veille juridique

Adhérer à la CNCEF Crédit, c'est rejoindre une communauté d'experts qui accompagnent les particuliers et professionnels en leur délivrant les clés de compréhension nécessaire à tout financement. Ces experts ont fait de la valorisation du conseil, de la proximité, de l'éthique ou encore de la protection du consommateur, des valeurs essentielles au service du financement.

# La CNCEF Entreprise, L'association professionnelle dédiée aux conseils en haut de bilan

La CNCEF Entreprise rassemble la grande famille des professionnels du conseil en haut de bilan. Présidée par Vincent JUGUET, elle réunit, sur la base d'une adhésion volontaire, les conseils qui assistent les chefs d'entreprise et/ou leurs actionnaires dans le cadre d'un projet de cession/ transmission / acquisition d'entreprise, d'opération de croissance externe, d'ouverture du capital ou de levée de fonds, de recherche de financement pour ces mêmes opérations.



## Représenter

Notre association représente désormais, et avec force, la profession et entend être connue et reconnue auprès des chefs d'entreprises, des spécialistes du M&A, des conseils en levées de fonds/ levée de dette et autres conseils financiers... et aussi de toutes les instances réglementaires intervenant sur les thèmes du financement et de la transmission des entreprises.



## Valoriser

Parce que l'avenir de votre métier passe par une plus grande connaissance de la plus-value apportée au chef d'entreprise d'une PME par le conseil en haut de bilan, nous agissons pour sa notoriété auprès de tous les acteurs de l'économie réelle : professionnels, particuliers et pouvoirs publics.



## Accompagner

En devenant membre de notre association vous bénéficierez de l'accompagnement de nos équipes et des échanges avec vos pairs, soit lors de nos événements, soit directement en ligne.



## Former

Parce que la formation est une étape indissociable du label qualité que nous mettons en place et permet la montée en compétences des adhérents.



## Influencer

Pour défendre les acteurs du M&A, nous sensibilisons les pouvoirs publics et les autorités à votre activité.

## // Nos missions

- Accroître la visibilité de la profession de conseil en haut de bilan
- Maintenir le professionnalisme de ses adhérents en proposant notamment des modèles de documents et un guide des bonnes pratiques de la cession d'entreprise,
- Proposer des services de qualité à nos membres soit par des abonnements à tarif préférentiel soit par l'accès à notre base interne des multiples small caps.

## // Les avantages membres

Devenir membre de la CNCEF Entreprise, permet de :

- Rejoindre vos pairs et d'échanger entre vous sur les meilleurs pratiques de la profession et si vous le souhaitez sur vos mandats en cours
- Participer à améliorer la visibilité du conseil en haut de bilan notamment vis-à-vis des chefs d'entreprise
- Bénéficier de kits documentaires et d'une veille juridique,
- Profiter d'un catalogue de formations à tarif préférentiel,
- Souscrire une assurance RCP adaptée sans avoir à compléter de questionnaire préalable
- Communiquer auprès de vos clients sur votre appartenance à une association dont les maîtres mots revendiqués sont exigences, éthiques et professionnalisme

Mais c'est surtout rejoindre les professionnels du conseil en haut de bilan qui souhaitent se démarquer en revendiquant un label qualité garantissant au chef d'entreprise de PME, un service équivalent à celui apporté par une banque d'affaires à une société du CAC 40.



# La CNCEF Patrimoine, les experts de la gestion de patrimoine et du conseil aux institutionnels

Organisation professionnelle créée en 2005, la CNCEF Patrimoine et Investissement, présidée par Stéphane FANTUZ, regroupe tous les professionnels libéraux qui accompagnent leurs clients dans les domaines du patrimoine et de l'investissement. C'est-à-dire, à la fois des conseils en gestion de patrimoine et des conseils aux institutionnels. Cinq grandes missions guident son action : rassembler, accompagner, former, influencer, valoriser.



## Rassembler

La CNCEF Patrimoine et Investissement rassemble les professionnels experts du Conseil en Gestion de Patrimoine et de l'investissement Financier. C'est-à-dire les conseillers en gestion de patrimoine, les cabinets de conseil aux institutionnels, ou encore les family officers. Plus généralement, les professionnels ayant le statut de conseiller en investissements financiers (CIF), instauré par la loi sécurité financière du 1<sup>er</sup> août 2003.



## Accompagner

La CNCEF Patrimoine et Investissement accompagne chacun de ses membres dans la conformité de son cabinet et dans sa relation client, par des kits réglementaires régulièrement actualisés et des formations associées. Plus largement, elle propose un espace d'échanges entre professionnels d'une même spécialité dans le cadre de l'interprofessionnalité promue par la CNCEF.



## Valoriser

La CNCEF Patrimoine et Investissement s'engage à valoriser les métiers de l'expertise financière et du Conseil de ses membres. L'adhésion à cette organisation professionnelle est considérée comme un gage d'expertise et de professionnalisme. Garante de l'organisation, de la professionnalisation et de l'éthique de ses membres, elle agit pour adapter la pratique des métiers aux enjeux de demain, dans le respect du client final.



## Influencer

La CNCEF Patrimoine et Investissement défend et promeut, auprès de la Place et des pouvoirs publics, les activités et le rôle de Conseil de ses membres. C'est-à-dire, des professionnels accompagnateurs de croissance, présents sur l'ensemble du territoire national, au service des épargnants et des entrepreneurs pour diriger l'épargne vers l'économie réelle.



## Former

La CNCEF Patrimoine et Investissement dispose d'un large corpus de formations pour permettre à ses membres de satisfaire à leurs obligations réglementaires, à la connaissance métier, et à l'acquisition de nouvelles expertises. Ceci, aussi bien par des sessions en présentiel qu'en e-learning. Elle donne ainsi à chacun, la possibilité de monter en compétences et de tendre vers l'excellence.



## // Nos missions

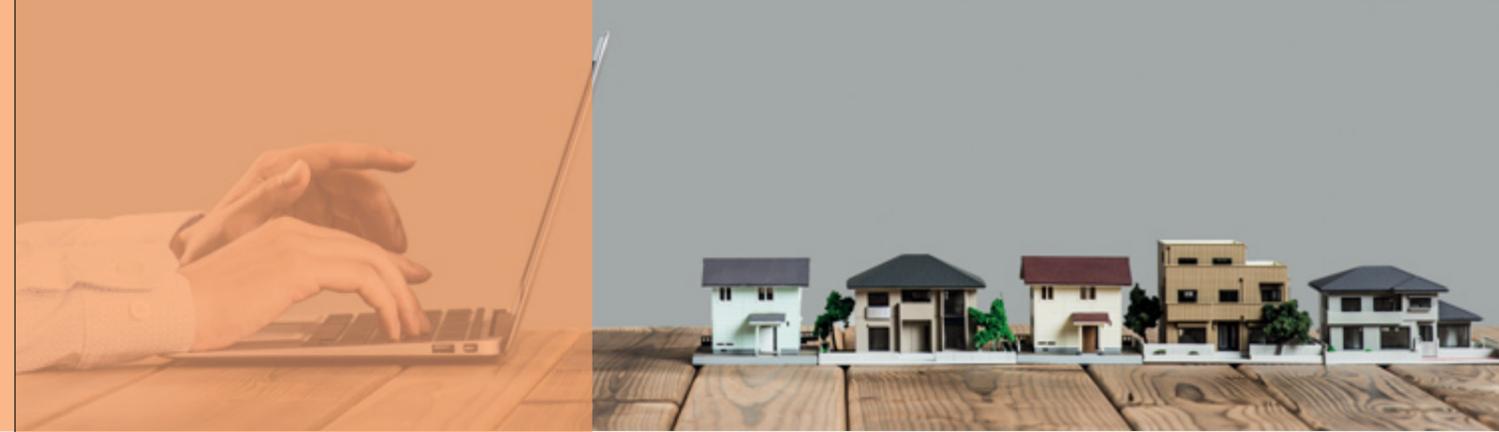
- Assurer la représentation, la discipline, l'indépendance et la défense des intérêts des professionnels, dans le cadre de l'agrément reçu de l'autorité des marchés financiers (AMF) en 2005.
- Représenter les professionnels dans la diversité des métiers de la gestion de patrimoine et du conseil aux institutionnels,
- Accompagner les conseils en gestion de patrimoine et les conseils aux institutionnels dans l'exercice pérenne de leur métier,
- Valoriser la profession auprès des clients particuliers et professionnels, d'aujourd'hui et de demain,
- Influencer le débat public et accroître l'expertise des membres, notamment par l'inter professionnalité,
- Sélectionner des formations de qualité et utiles à l'exercice pratique de conseil-expert en immobilier patrimonial.

## // Les avantages membres

- Le kit réglementaire
- Un espace membre personnel
- L'accès à un médiateur interprofessionnel
- L'accueil téléphonique : 6 salariées répondent aux questions des membres sous 24 heures ouvrées
- Un accès à une plateforme de formation pour monter en compétences et/ou faire les formations réglementaires
- Un accès aux Assises annuelles du groupe CNCEF (assemblée générale, ateliers, conférences, accès à des partenaires divers)
- Un accès à des tarifications spécifiques chez différents prestataires (RCPro, outil métier, etc) et aux salons professionnels
- Adhésion de droit à l'organisme de formation CNCEF
- La veille juridique

Adhérer à la CNCEF Patrimoine et Investissement, c'est rejoindre une communauté d'experts qui accompagnent les investisseurs et délivrent les clés de compréhension nécessaire à tout investissement. Ces experts ont fait de la valorisation du conseil, de la proximité, de l'éthique ou encore de la protection du consommateur, des valeurs essentielles au service de la gestion patrimoniale.

# La CNCEF Immobilier, les professionnels de l'Immobilier Patrimonial



La CNCEF Immobilier, présidée par Didier KLING est née de la nécessité de promouvoir une vision constructive de la profession d'expert en immobilier patrimonial, de faire mieux connaître ce métier aux professionnels comme aux particuliers. Enfin, de conforter ses membres dans leur croissance à venir.



## Représenter

La CNCEF Immobilier regroupe tous les conseils-experts en immobilier patrimonial qui s'adressent aux particuliers et professionnels souhaitant constituer et développer leur patrimoine. L'adhésion à cette organisation professionnelle est considérée comme un gage de professionnalisme et de déontologie.



## Accompagner

La CNCEF Immobilier accompagne ses membres dans l'exercice pérenne de leur métier. Elle a fait de la réglementation, un levier de croissance au service du développement des activités des professionnels de l'immobilier patrimonial. Elle s'assure enfin que ses membres exercent en conformité et en sécurité aussi bien pour eux que pour leurs clients.



## Valoriser

La CNCEF Immobilier valorise et fait connaître la profession auprès des clients professionnels et particuliers, notamment par une approche réellement attractive reposant sur la pédagogie financière. Cet immobilier de placement a pour objectif d'être pérenne au sein du patrimoine familial et le cas échéant, de bénéficier d'une fiscalité favorable.



## Influencer

La CNCEF Immobilier dialogue avec les pouvoirs publics sur les aspects réglementaires de l'immobilier patrimonial. Elle valorise la dimension interprofessionnelle de ses membres en relation avec leurs confrères professionnels du patrimoine, de l'investissement, du financement et du crédit.



## Former

La CNCEF Immobilier vise la montée en compétences de ses membres, avec des formations en présentiel et en e-learning, utiles à la pratique de leur métier. Son objectif est de leur permettre d'être de véritables accompagnateurs de croissance, rendant accessible au plus grand nombre, l'investissement dans l'immobilier patrimonial.

## // Nos missions

- Représenter les professionnels dans la diversité des métiers de l'immobilier patrimonial,
- Accompagner les conseils-experts en immobilier patrimonial de dans l'exercice pérenne de leur métier,
- Valoriser la profession auprès des clients particuliers et professionnels, d'aujourd'hui et de demain,
- Influencer le débat public et accroître l'expertise des membres notamment par l'interprofessionnalité,
- Sélectionner des formations de qualité et utiles à l'exercice pratique de conseil-expert en immobilier patrimonial.

## // Les avantages membres

- Le kit réglementaire
- Un espace membre personnel
- L'accès à un médiateur interprofessionnel
- L'accueil téléphonique : 6 salariées répondent aux questions des membres sous 24 heures ouvrées
- Un accès à une plateforme de formation pour monter en compétences et/ou faire les formations réglementaires
- Un accès aux Assises annuelles du groupe CNCEF (assemblée générale, ateliers, conférences, accès à des partenaires divers)
- Un accès à des tarifications spécifiques chez différents prestataires (RCPro, outil métier, ...)
- Un accès offert aux salons professionnels
- Adhésion de droit à l'organisme de formation CNCEF
- La veille juridique

Adhérer à la CNCEF Immobilier, c'est rejoindre une communauté d'experts qui accompagnent les investisseurs et délivrent les clés de compréhension nécessaire à leur projet. Ils ont fait de la valorisation du conseil, de la proximité, de l'éthique ou encore de la protection du consommateur, des valeurs gagnantes au service de l'immobilier patrimonial.

# La CNCEF Assurance

## L'association professionnelle dédiée aux courtiers et mandataires d'intermédiaires en assurance

La CNCEF Assurance rassemble la grande famille des professionnels du courtage en assurance. Présidée par Stéphane Fantuz, elle réunit sur la base d'une adhésion volontaire, tous les courtiers et leurs mandataires, tous métiers et spécialités confondus, dont en priorité, les courtiers de proximité.



### Représenter

La diversité de vos métiers est une force. C'est pourquoi, la CNCEF Assurance représente et rassemble les professionnels du courtage d'assurances en 7 collèges : IARD / Santé / Prévoyance ; Vie / épargne / Retraite ; Consultant ; Affinitaire ; Comparateur ; Assurance Emprunteur / Crédit ; Grossiste



### Accompagner

La proximité est notre ADN. Nous vous accompagnons, quelle que soit votre taille et votre domaine d'intervention. Au service de votre développement, nous préparons votre avenir en saisissant les opportunités de la réglementation et de la digitalisation.



### Valoriser

Parce que l'avenir de votre métier passe par une plus grande connaissance du courtage d'assurance, nous agissons pour sa notoriété auprès de tous les acteurs de l'économie réelle : professionnels, particuliers et pouvoirs publics.



### Influencer

Pour défendre les acteurs du courtage d'assurance, nous sensibilisons les pouvoirs publics et les autorités à votre activité.



### Former

Pour défendre les acteurs du courtage d'assurance, nous sensibilisons les pouvoirs publics et les autorités à votre activité.

## // Nos missions

- Vérifier les conditions d'accès à la profession : courtiers et collaborateurs ; mandataires.
- Accompagner les professionnels courtiers et leurs mandataires dans l'exercice de l'activité,
- Proposer une médiation professionnelle à nos membres,
- Mettre à disposition des offres de formation,

## // Les avantages membres

La CNCEF Assurance, c'est :

- Une écoute et une aide constante avec 6 permanentes,
- Un service de médiation,
- Un catalogue de formations à tarif préférentiel,
- Un accompagnement et un suivi de l'immatriculation Orias,
- Un suivi des formations continues de vos salariés et vos collaborateurs,
- Un espace adhérent ergonomique et conçu spécialement pour ces professionnels,
- Des kits documentaires, une veille juridique
- Des outils professionnels adaptés aux spécificités du courtage (médiation, assistance juridique, etc).

Mais c'est surtout un échange constant et durable afin de répondre à la demande des professionnels qui se retrouvent souvent seuls pour gérer leur cabinet et l'expansion de leur portefeuille.



